

COMPETENCES ATTENDUES NIVEAU 5		DANSE solo / PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L' ÉPREUVE		
<b>NIVEAU 5</b> Présenter une chorégraphie individuelle empruntant des techniques propres à la danse. Adopter une démarche de création personnelle et originale s'articulant autour d'un thème en assumant une prise de risque et un engagement émotionnel maîtrisé. Justifier les choix chorégraphiques de la prestation, lors de l'entretien, en s'appuyant sur son parcours et ses connaissances du monde de la danse.		Épreuve pratique / 16 pts : Sur une scène de 10m par 10m , le candidat présente une chorégraphie individuelle d'une durée entre 2 et 3 minutes. Sa démarche ira dans le sens d'une composition personnelle et originale sur un thème présenté et expliqué succinctement au jury avant la prestation. Le candidat devra fournir au jury " la fiche candidat " jointe au dossier d'inscription, qui servira de support à l'épreuve orale. Le support sonore devra être enregistré sur un support numérique. La participation d'un orchestre est acceptée. La participation de figurants sur scène est interdite. Le candidat dispose de 2 minutes pour installer le décor et les musiciens. Les modalités d'échauffement seront précisées par le jury. En danse polynésienne, le candidat devra présenter une composition comprenant otea et aparima, la durée de l'un ou l'autre ne devant pas être inférieure à 1 minute. Épreuve orale ( 10' ) / 4 pts : Elle porte sur la culture générale de la danse et sur le processus de création de la chorégraphie présentée. Le candidat devra être capable d'intervenir oralement, sous forme d'exposé et de questions réponses, pendant 10 minutes afin de présenter sa prestation, de motiver ses choix et son expérience personnelle.		
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 5 NON ACQUIS	0 à 9 points	DEGRE D 'ACQUISITION DU NIVEAU 5 DE 10 à 20
<b>Compétences d'interprète / 08</b>	<b>Engagement moteur / 04</b>	Motricité simple et maîtrisée. Appuis stables et gestes précis et finis.	Motricité complexe le plus souvent maîtrisée. Coordination et dissociations maîtrisées. Utilisation du déséquilibre. Amplitude gestuelle. Variations d'énergie.	Prise de risque dans la gestuelle : coordination et dissociations complexes. Virtuosité : exploitation des vitesses et des énergies.
	<b>Engagement émotionnel / 04</b>	Élève convaincant, engagé dans son rôle de façon intermittente.	Élève convaincant, engagé dans son rôle en permanence.	Intensité de la présence. Captive le spectateur.
<b>Compétence de chorégraphe / 08</b>	<b>Choix des formes corporelles en rapport avec le thème / 02</b>	Les formes corporelles sont communes, cohérentes avec le propos et éloignées du quotidien.	Les formes corporelles sont variées. Enchaînements et transitions riches et intégrées dans la composition. Si les gestes à l'origine miment les paroles des chants, recherche de variations, de stylisation et de singularisation des formes proposées.	Les formes corporelles sont originales et singulières. Combinaisons corporelles complexes et variée
	<b>Relation au temps / 02</b>	Reste dans la structure rythmique. Monotonie.	Choix délibéré de sortir du rythme imposé par la musique. Variations de vitesse.	Rythmes variés et nuancés (accélération progressive, suspension ...) en accord avec le propos chorégraphique.
	<b>Construction de l'espace / 02</b>	Trajets précis et organisés avec changement de directions. Espace scénique construit en relation avec le propos mais pas de façon permanente.	Combinaisons (niveaux, trajectoires, orientations)	L'espace scénique est traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques.
	<b>Choix et exploitation des éléments scénographiques / thème (monde sonore, costume, décor et/ou accessoires) / 02</b>	Utilisation d'éléments scénographiques en accord avec le thème.	Diversité et variété des éléments scénographiques évoquant le thème.	Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente, suggestive et/ou originale.
<b>Prestation orale / 04</b>	<b>Expression orale, construction de l'exposé, justification de la pratique, aptitude à répondre aux questions du jury</b>	Exposé succinct. Argumentation superficielle. Terminologie employée imprécise. Peu d'opinions personnelles exprimées.	Exposé construit qui justifie et précise certains choix. Argumentation personnelle. Connaissances globales et inégales selon les champs.	Exposé justifiant les prises de position et la démarche créative. Connaissances techniques et terminologiques de l'activité. Connaissances culturelles liées à l'activité.